

PASS'SPORT : COMMUNIQUE DE LA FFF

La Fédération Française de Football regrette la révision envisagée des conditions d'attribution du Pass'Sport, dispositif mis en place en 2021 par le ministère des Sports et qui permet aux enfants issus de familles modestes de bénéficier d'une réduction immédiate du coût de leur inscription dans un club sportif. Cette mesure d'économie est préjudiciable à l'héritage attendu des Jeux Olympiques et Paralympiques.

Jusqu'alors ouvert à tous les enfants de moins de 18 ans, sous condition de revenus de leurs parents, le Pass'Sport ne concernerait plus désormais, à partir de la rentrée 2025-2026, que les adolescents de 14 à 17 ans.

Cette mesure est particulièrement préoccupante.

Ainsi, sur les 977 000 licenciés de moins de 14 ans que compte la FFF, 375 000 d'entre eux bénéficiaient jusqu'à aujourd'hui du Pass'Sport. Dès la rentrée prochaine, ils seront exclus du dispositif.

Le Pass'Sport est un dispositif facilitant l'accès du plus grand nombre, sans discrimination par les revenus, à la pratique sportive.

Plus de 8 000 des 12 000 clubs affiliés à la FFF, sur l'ensemble du territoire national et ultramarin, avaient pu faire bénéficier leurs jeunes licenciés – U6 à U14 – de cette mesure.

La FFF souhaite que les solutions soient trouvées permettant de maintenir cette aide précieuse pour de nombreuses familles. Il en va de la fonction éducative et sociale du sport qui doit pouvoir accueillir, sans discrimination, notamment financière le plus grand nombre d'enfants. La volonté jamais démentie de la ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative de se battre pour l'héritage des Jeux doit être soutenue avec force par le mouvement sportif pour éviter des arbitrages budgétaires inappropriés qui réduiraient les moyens d'intervention pertinents du ministère.

26
juin
2025

